

## LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre le fonctionnement et les obligations de la comptabilité, les éléments qui la constituent ;
- Élaborer une comptabilité simple ;
- Être à même de tenir et commenter les différents rapports comptables, selon les critères des partenaires des milieux culturels.

Cette formation de **18 heures** est construite de manière à expliquer les **éléments principaux** de la comptabilité, d'en **clarifier** les **difficultés** et de proposer des solutions et des techniques adaptées à la production d'un projet artistique.

Chaque participant-e est appelé-e à **prendre son ordinateur portable** muni du logiciel Excel (ou équivalent).

Les **exigences** en matière de comptabilité à l'égard des structures culturelles ne cessent d'augmenter. Il n'est aujourd'hui plus possible de mener à bien un projet sans justifier précisément les charges incombant à une production, ni fournir un **bilan** et les **comptes de pertes et profits**.

La maîtrise des fondements de la technique comptable est ainsi indispensable aux personnes engagées dans l'administration d'un projet culturel. Ce cours vous permettra d'**assurer** la **bonne tenue** d'un exercice comptable et ses différentes étapes, mais aussi de maîtriser, dans ses éléments essentiels, un **outil** qui est capital pour la **gestion** d'une production.

## LES THEMES DEVELOPPES

- La comptabilité financière (plan comptable, bilan, comptes de P&P, journal) ;
- Les comptes actifs/passifs et la logique des débits et des crédits ;
- Les comptes charges/produits (dont les salaires et les charges sociales) ;
- Les amortissements ;
- TVA et fiscalité, quelques notions ;
- La clôture, les actifs et passifs transitoires ;
- Présentation des comptes pour un rapport d'activité et justification des dépenses pour les donateurs.

Il s'agit d'un **cours de base simple** et pragmatique, avec des **exercices** et des **exemples** tirés directement de la pratique du milieu culturel.

Une fois le cours terminé, un **entretien individuel** de 45 minutes est proposé aux participant-e-s qui le désirent (se manifester dès l'inscription). Ils/elles ont la possibilité de poser toutes leurs questions, ainsi que de soumettre leur comptabilité à une brève appréciation de l'intervenant.

## LE PUBLIC CIBLE

Le cours s'adresse aux administrateurs-trices actifs-ves dans le milieu de la musique, de la danse ou du théâtre, ainsi qu'à toute personne engagée dans une association culturelle désirant **rafraîchir**, **consolider** ou encore **enrichir** sa compréhension des éléments essentiels de la comptabilité.

## L'INTERVENANT

Nicolas Boche, administrateur du Festival de la Cité Lausanne et ancien comptable en fiduciaire.

## LES INFORMATIONS PRATIQUES

### DATES & LIEU

7, 8, 14 et 15 novembre 2022

HEMU - Bâtiment Jazz & Musiques Actuelles, Côte de Montbenon 22, 1003 Lausanne (quartier du Flon)

### HORAIRES

Lundi 07.11 : 9h15-12h30 / 14h-17h15

Mardi 08.11 : 9h15-12h30

Lundi 14.11 : 9h15-12h30

Mardi 15.11 : 9h15-12h30 / 14h-17h15

19,5 heures de cours + entretien individuel optionnel

### COÛT

CHF 600.- \* ou CHF 680.- \* avec l'entretien individuel après le cours / 10% de réduction pour les membres **artos**.

\* *Ce cours peut être pris en charge par certaines caisses de chômage. Se renseigner auprès de son/sa conseiller-ère ORP.*

### PLUS D'INFOS

+41 21 621 80 60, [admin@artos-net.ch](mailto:admin@artos-net.ch)

 Inscription jusqu'au 15 octobre 2021

### LES CONDITIONS

**Pré-requis** : notions de base (pratique conseillée).

Il est nécessaire d'amener son ordinateur portable muni du logiciel Excel (ou équivalent).

L'inscription se fait à l'aide du **formulaire** disponible sur [www.artos-net.ch](http://www.artos-net.ch).

Dès réception de la **confirmation d'artos**, envoyée par courrier électronique, et une fois votre paiement effectué, votre inscription sera définitive. En cas d'annulation par **artos**, le montant est remboursé.

Pour garantir une bonne qualité d'échange durant le cours, le nombre de participant-es est limité.

Une **attestation** est délivrée aux participant-es ayant suivi la totalité de la formation.

## LES FORMATIONS

Depuis sa création en 1996, l'association **artos** contribue au développement des métiers de la scène culturelle romande.

**artos** a initié, en partenariat avec les Universités de Lausanne et Genève, un Diplôme de formation continue en gestion culturelle et a mis sur pied le Brevet fédéral de technicien-ne du spectacle et le CFC de techniscéniste.

De plus, l'association organise, plusieurs fois par année, une série de formations courtes et continues :

### En technique de scène :

- Module sécurité – lieux de spectacle et événementiel
- Antichute
- Vectorworks – spotlight
- Opérateur-trice PEMP
- Initiation à la création lumière
- Mapping&Vjing
- Logiciel D::LIGHT

### En administration :

- Sensibilisation à la gestion de projets culturels
- Communication avec les médias et stratégie globale
- Droit suisse pour le spectacle vivant
- Gestion des salaires et cadres d'engagement
- Recherche de fonds
- Diffusion (nouveau)

Informations détaillées sur le contenu et dates des sessions mises à jour régulièrement sur

[www.artos-net.ch](http://www.artos-net.ch)

**artos**

association professionnelle

Avenue de Morges 26/ CH-1004 Lausanne

T. +41 21 621 80 60 / 61 / 63

[admin@artos-net.ch](mailto:admin@artos-net.ch) / [www.artos-net.ch](http://www.artos-net.ch)

COMPTABILITE

DANS LE SPECTACLE VIVANT

Les éléments essentiels

7, 8, 14 et 15 novembre 2022

Lausanne

**artos**

association professionnelle